

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015

PRESENTS : Marc **TOURNABIEN**, Maire

Franck **LEFEVRE**, Josiane **CHOMAZ**, Marcel **VIARD**, Corinne **COLLOMBET**, Evelyne **LESIEUR**, Adjoint

Georgette **MODESTO**, Elisabeth **BOCH**, Didier **DABURON**, Roselyne **DAMINATO**, Jean-Marc **HERMES**, Patrick **LESSEURE**, Alexandre **MODESTO**, Claude **OLIVETTO**, Claudine **RAMELLA-PEZZA**, Martine **VALENZANO**, José **VARESANO**.

ABSENTS : Martine **DELANGRE**, Bernard **MILLE** (procuration à Georgette **MODESTO**)

SECRETAIRE DE SEANCE : Georgette **MODESTO**

1° Approbation du compte rendu du 6 octobre 2015

M. José **VARESANO** n'approuve pas la formulation de la remarque qu'il a faite au sujet du point n°3 concernant l'APC.

Mme Martine **VALENZANO** souhaite que l'ensemble des arguments qu'elle a fait valoir contre ce projet soit retranscrit dans le compte-rendu. Monsieur le maire indique que le compte-rendu est forcément un résumé et qu'il n'est jamais possible d'y inscrire l'ensemble des prises de paroles de l'ensemble des conseillers sur tous les points à l'ordre du jour. Il propose de s'en tenir au paragraphe formulé par le secrétaire de séance.

Le conseil passe au vote pour l'approbation de ce compte-rendu.

Contre : 2

Abstentions : 4

Pour : 12

2° Décisions modificatives

Le tractopelle de la commune est en panne. La réparation s'élève à 18 000 Euros.

Un terrain de la ZAC a été vendu pour 25 900 euros. Afin de prendre en compte cette dépense et cette recette non prévue au budget primitif il est nécessaire d'approuver la décision modificative suivante.

Recettes d'investissement : Chapitre 024 (produits des cessions): + 25 900 euros

Dépenses d'investissement : Opération 101 (matériel divers) :+ 25 900 euros

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision modificative n° 3.

3° Autorisation de signature pour compromis de vente des parcelles du futur lotissement

Le démarrage des travaux du lotissement de La Maladière débutera dès qu'au moins 6 compromis de vente seront signés.

A ce jour, 6 personnes ont réservé un lot et doivent passer chez le notaire signer un compromis de vente.

Monsieur le maire demande au conseil de l'autoriser à signer ces compromis de ventes.

Le conseil approuve à l'unanimité.

4° Recrutement de 4 agents recenseurs

Le prochain recensement de la population de notre commune aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 sous l'égide de l'INSEE. 4 agents recenseurs doivent être recrutés (30 heures de travail par semaine).

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015

Nouveauté en 2016, les questionnaires pourront être renseignés sur internet (solution préconisée par l'INSEE).

Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de créer les 4 postes correspondant pour la durée du recensement.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5° Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet

Une personne en CAE (contrat d'accompagnement vers l'emploi) réalise actuellement l'entretien de locaux communaux, accompagne le service de restauration scolaire et le service des transports scolaires. Ce CAE arrive à son terme. Le besoin étant de nature permanente M. le maire propose la création d'un poste d'adjoint technique 2e classe (24 heures par semaine).

Le conseil approuve à l'unanimité.

6° Validation de l'agenda d'accessibilité.

L'Etat demande aux collectivités territoriales de présenter un agenda de mise en accessibilité de tous les **Etablissements Recevant du Public** de leur territoire.

M le maire présente au conseil l'ensemble des travaux à réaliser dans chaque **ERP** de notre commune, les montants correspondant et le calendrier de réalisation des travaux.

L'étalement des travaux se fera sur 6 ans. Le coût total des travaux s'élève à 243 005 euros HT pour 10 bâtiments (infos en mairie).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'agenda de mise en accessibilité présenté.

7° Convention pour l'intervention du Centre de Gestion de la Savoie sur les dossiers retraite

Le centre de gestion de la fonction publique de Savoie propose aux communes qui le souhaitent un appui technique pour les questions liées au départ à la retraite des agents.

Cette prestation nécessite une convention entre la commune et le centre de gestion.

Cette convention est renouvelable tous les 3 ans (infos en mairie).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

8° Convention commune/SNCF réseaux

La réfection du pont-rail des Reisses entraîne une occupation temporaire d'un terrain de la commune durant la durée des travaux (convention disponible en mairie).

Le conseil à l'unanimité approuve la convention à passer entre la commune et la SNCF réseaux pour la mise à disposition de ce terrain pour la durée du chantier.

9° Convention commune/Conseil Départemental pour points arrêt bus

Les transports scolaires sont organisés par le Conseil Départemental qui doit répertorier les points d'arrêt des transports scolaires et des lignes régulières et valider cette liste. Le conseil départemental a mis à jour la convention avec la commune actant l'ensemble des points d'arrêts présent sur notre commune et les modalités de leur gestion.

Le conseil à l'unanimité autorise M. le maire à signer cette convention.

10° Convention commune/ONF occupation terrains + garage

Un bâtiment se trouve à cheval sur un terrain de l'ONF et un terrain de la commune. La partie communale de ce bâtiment est revenue à la commune (fin de mise à disposition).

L'ONF propose de louer par convention le terrain et la partie du bâtiment correspondante à la commune pour la somme de 145 euros par an pour une durée de 9 ans.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015

Le conseil à l'unanimité autorise M le maire à signer cette convention.

11° Convention commune/ Conseil Départemental plan numérique

M. le maire présente au conseil pour information le plan départemental de développement des réseaux de la fibre optique (document disponible en mairie).
Il précise que seule la communauté de communes et appelée à se prononcer sur ce schéma et ses implications financières.

12° Vente tréfonds de parcelles à TELT

La loi oblige TELT à acheter les tréfonds lors de travaux souterrains (tunnel).

Vote :

contre 0

abstention 1

pour : 17

13° Nom du futur lotissement de la Maladière

M. José VAREANO propose soit « lotissement de la Promenade », soit « lotissement de la Croix des Têtes ».

M. le maire propose de conserver le nom « lotissement de la Maladière » en référence au nom du lieu dit correspondant au site du lotissement.

Vote :

Maladière : 15 voix

Croix des Têtes : 1 voix

Promenade : 2 voix

14° Tarifs de l'eau et de l'assainissement et des locations de compteurs pour 2016

Les tarifs doivent être décidés avant le 1er janvier pour pouvoir être appliqués en 2016.

Prix du M3 de l'eau : 1,702 euros

Prix de l'assainissement au M3 : 1,338 euros

Location compteur : 24,00 euros.

Approbation du conseil à l'unanimité.

15° Subvention au CCAS

Versement de la subvention annuelle au CCAS (25 700 euros) conformément au budget voté.

Approbation du conseil à l'unanimité.

16° Approbation convention commune/amicale du personnel des communes de la CCMM

Point reporté à la demande de la CCMM.

17° Comptes-rendus réunions

Commission culture et communication : date des vœux du conseil municipal fixée au 22 janvier 2016 à 20 heures.

Le prochain bulletin municipal est en cours de réalisation.

18° Questions diverses

Sans objet.

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.